

**PRIX DES JEUNES ENTREPRISES**

**REGLEMENT DU CONCOURS 2025**

**Article 1 :** Le district organise chaque année le Prix des Jeunes Entreprises, toutes catégories confondues. Il attribue les prix et les certificats correspondants.

**Article 2 :** Le concours est ouvert à toute personne, sans distinction d’âge, ayant créée ou repris une entreprise commerciale, artisanale, industrielle ou de services, depuis moins de 3 ans (date décomptée en fonction de la date des prix du district), et qui a déjà été sélectionnée par un Club (parrain) du district 1510 au cours de l’année Rotarienne. Les entreprises de type « mini entreprises » à caractère pédagogique ne peuvent participer.

**Article 3 :** Les candidatures limitées à 2 par club (en cas de groupement de clubs c’est le nombre de clubs qui compte), devront être présentées par le club parrain. Elles seront impérativement accompagnées d’un dossier sur le candidat et son entreprise. Le candidat devra obligatoirement être présent pour exposer et défendre son dossier devant le jury.

**Article 4 :** Les Clubs parrains devront adresser les dossiers des candidats, **parfaitement remplis**, au plus tard le 15 mai 2025, a :

Jacques PITIOT 14 rue de Malmy 44210 PORNIC -resp.actionpro@rotary1510.org

La finale du district se déroulera le samedi 31 mai 2025 à Cholet.

.

**Article 5 :** Chaque jury sera composé d’au moins 4 Rotariens et éventuellement complété d’autres membres désignés par le responsable Action Professionnelle du district 1510.

Le vote se fera à bulletin secret, si demandé ou si nécessaire.

Les décisions du jury sont sans appel et ne seront pas motivées.

Chaque Jury disposera d’un budget maximum pour ses prix qu’il pourra répartir selon la qualité des candidats.

**Article 6 :** Dans le cas de l’organisation d’un Prix National des Jeunes Entreprises, les lauréats du District seront de droits candidats à ce prix.

**Article 7 :** La proclamation des résultats se fera le jour du concours, et les prix seront remis aux lauréats par les Clubs Parrains à la date souhaitée par eux. Il est fortement recommandé, à cette occasion, de médiatiser la cérémonie.